

# BUDGET 2018 : AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ MÉTROPOLITAINE

Conseil de Métropole // jeudi 22 février

AGENDA // jeudi 26 avril / 18h / C'est la date du prochain conseil de Métropole



## DÉCRYPTAGE PAR MAX LEVITA,

vice-président délégué aux finances,  
1<sup>er</sup> adjoint au maire de Montpellier

“ C'est autour d'un budget consolidé de 857 millions d'euros que l'action métropolitaine se développera en 2018. Il s'inscrit dans une démarche d'avenir malgré les contraintes financières. Et c'est dans cette logique que nous allons déployer des politiques visant à entreprendre, protéger et fédérer.

Une gestion rigoureuse et des investissements en hausse.

Ces orientations budgétaires sont à la hauteur des attentes de nos concitoyens pour donner corps à leurs ambitions, autour de deux axes forts : d'une part, le développement et l'adaptation constante des services publics métropolitains et, d'autre part, la gestion rigoureuse du fonctionnement des services en interne pour soutenir un niveau d'investissement ambitieux au bénéfice des citoyens. Cela sans augmenter la pression fiscale. Je rappelle que ce budget est construit avec loyauté. Il s'agit de la cinquième année que les taux d'imposition n'évoluent pas à la Métropole. Nous sommes le seul territoire en France avec Paris dans cette situation,

malgré la baisse des dotations de l'État depuis 2012 et le transfert de nouvelles compétences vers la Métropole. Pour mener à bien ces objectifs, nous actionnons plusieurs leviers indispensables : le développement de services métropolitains dans les 31 communes, la poursuite du schéma de mutualisation et d'une politique d'investissement offensive sur l'ensemble du territoire. 240 millions d'euros seront ainsi investis en 2018 (voir ci-contre). Grâce à la commande publique initiée par la Métropole, par exemple, 4 000 emplois directs ou indirects seront créés. Cette mobilisation de nos ressources permet de nous projeter solidement dans les années à venir et d'envisager d'investir 1,4 milliard à l'horizon 2022. C'est une équation budgétaire vertueuse au service d'une politique ambitieuse. La Métropole est un projet commun reposant sur la passion que nous partageons tous pour le territoire. Nous portons l'ambition d'assurer l'avenir de l'ensemble des habitants grâce à une gouvernance qui donne à chaque commune une voix dans le concert métropolitain. ”



Retrouvez les détails du budget 2018 sur [montpellier3m.fr/budget](http://montpellier3m.fr/budget)

© Karine Perrin - VDLR

→  
**0%**

c'est l'évolution des taux d'imposition de la Métropole depuis cinq ans.



Montpellier et Paris sont les seuls territoires à ne pas avoir augmenté leur taux d'impôts locaux depuis 2014.

↗  
**+ 10 %**

C'est l'évolution des dépenses d'investissement de la Métropole par rapport à 2017, avec un endettement maîtrisé et un taux de fiscalité stable.

↗  
**+ 1,1 %**

C'est l'évolution prévisionnelle des dépenses de fonctionnement de la Métropole à périmètre constant.

## LES CHIFFRES

